

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2014

Présents : L. BARAFORT, J-C GARNIER, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-M JACQUOT, P. MAZOYER

Absent : T. SOUSTELLE (a donné son pouvoir à Laure BARAFORT)

M. Jean-Claude GARNIER est secrétaire de séance.

Après accord sur deux modifications de son contenu, le compte rendu du 6 octobre 2014 est approuvé par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Point n°1

Information sur la taxe d'aménagement

Le taux de 4% est maintenu.

Point n°2

Contribution au SDIS

La contribution de la commune s'élève à 6820,87 euros.

Point n°3

Renouvellement de la convention avec l'association « Jardins du Galeizon »

Une réunion avec MM. Bastide et Vincent a eu lieu le 17/11/2014.

Un dégagement des routes communales pourrait être fait. Guillaume PLANTIER sera ainsi secondé.

On renouvelle les 6000 euros + 1000 euros de subvention au 1^{er} janvier 2015.

Adopté à l'unanimité

Point n°4

Subvention : Fosse de venaison

L'association de chasse « L'Amicale des chasseurs de sangliers Lamelouze –Soustelle » sollicite du Conseil Municipal de Lamelouze (démarche initié avec la municipalité précédente) une subvention exceptionnelle de 950 euros, pour participer à la mise en place de la fosse de venaison installée grâce aux aides de la Région, le Conseil Général, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Communauté de Communes du Pays Grand-Combien. La fosse est fonctionnelle depuis le 20 novembre 2014 et est à disposition des deux associations. Cette association sert de relais pour les deux associations de

chasse de la commune : la Communauté de communes à qui nous avons fourni un RIB ponctionnera cette somme lorsqu'elle y sera versée.

La question est posée de la participation de Soustelle.

Voté à 6 voix sur 7

(M. Thierry SOUSTELLE, en tant que Président de l'Amicale ne participe pas au vote)

Point n°5

Position du conseil municipal par rapport à la sortie de La Grand Combe de la Zone d'Education Prioritaire

Une motion de soutien pour le maintien de La Grand Combe en zone ZEP et REP est votée à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

Votée à l'unanimité

Questions diverses :

- **Activité de l'association « Sentiers »**

Un stage a lieu du 1^{er} au 7 décembre 2014.

Une représentation publique « Le chant des Sentes » aura lieu le dimanche 7 décembre – rendez-vous est fixé à 14h30 à l'église.

- **Vernissage de l'expo de Branoux/ 1914-18**, le 18 novembre 2014.

Jean- Claude GARNIER et Laure BARAFORT y étaient.

- **Exposition : « Livre – délivre » à Cendras**

Laure BARAFORT s'y est rendue les vendredi 28 et dimanche 30 novembre 2014.

- **Réunion au PNC**, le vendredi 28/11

Jean-Claude GARNIER y était comme référent de la commune –Plus de 100 personnes s'y trouvaient.

- **Réunion du Comité de Pilotage du Syndicat de la Vallée du Galeizon** le 1/12 /2014

Jean-Claude GARNIER et Laure BARAFORT s'y sont rendus.

- **Tarifification du prix de l'eau**

La contrainte de passer d'une tarification au forfait à une tarification de consommation au m3 utilisé devient nécessaire.

Christine DONNARD, Jean-Luc CHABROL, Jean-Claude GARNIER et Laure BARAFORT se réuniront pour étudier le prix de l'eau le mercredi 10/12/2014 à 15h.

Le bureau d'étude CEREG sera ré-interpellé très prochainement pour une seconde réunion.

- **DDTM**

Suite aux intempéries de l'automne, la DDTM – unité d'Alès – a été interpellée pour la remise en état des caniveaux, des buses de traversée des routes D432 et 532.

Jean Claude GARNIER a signalé l'affaiblissement de la D 432 au lieu-dit « le Siblaire »

Laure BARAFORT a doublé par un courrier pour demander également le marquage au milieu de ces routes.

- **Accès handicapé**

Le dossier de mise en conformité des « accès handicapés » aux bâtiments publics est en cours d'étude. Jean- Claude GARNIER s'occupe des normes imposées et des devis.

- **Boîte aux lettres de ramassage du courrier**

Elle est en place.

- **Talus sécurité**

Les agents techniques ont sécurisé le bord du parking de la mairie et le tournant d'accès au terrain du Plô.

- **Vœux de 2015**

La date du 10 janvier 2015 à 18h en salle polyvalente est retenue pour la cérémonie des vœux.

Fin de séance 21h30